

## RAPPORT FINANCIER

### Exercice clos le 31 décembre 2024

Le résultat de cette année se solde par un excès de 58 369.78 €.  
En 2023, nous avions un déficit de 45 637.10 €.

Examinons les principaux postes du bilan représentant le patrimoine de l'association à la fin de l'exercice, le 31 décembre 2024.

#### Les postes de l'actif

##### Les immobilisations incorporelles, corporelles, et financières

Le montant brut des immobilisations est de 126 965.83 € et les amortissements ont une valeur de 107 150.86 € (les immobilisations acquises antérieurement au 01/01/2016 sont totalement amorties).

Un investissement de 8 024.24 € a été fait en 2017 pour l'acquisition d'un véhicule et celui-ci est amorti sur 5 ans en totalité.

Deux camping-cars et un véhicule de service ont été acquis en 2020 pour le projet de deux équipes mobiles. Ils sont amortis sur 5 ans.

Il n'y a pas eu d'investissement ni de sortie en 2024.

Pour mémoire :

Les immobilisations ont été amorties à 100 % l'année de leur achat, car elles ont été financées par des crédits non reconductibles.

L'acquisition du premier véhicule a été financée par l'utilisation de réserves liées à l'investissement. Il a été fini d'amortir en 2022.

L'acquisition des camping-cars et du second véhicule de service ont été financés par un fond dédié de 36 650 €.

Le montant brut des immobilisations financières s'élève à 2076.25 €.

Une prise de participation pour 2 000 € a été effectuée en 2022 avec ETTIC pour la mise à disposition de personnel.

Les immobilisations financières sont donc composées de :

- 5 parts sociales « A » du Crédit Coopératif d'une valeur unitaire de 15.25 €
- Et de 20 parts à 100 € pour ETTIC.

Un dépôt de garantie de 7 168 € a été constitué en 2019 pour les locaux d'Orléans.

Un dépôt de garantie de 930 € a été constitué en 2020 pour les locaux de Montargis.

##### Les créances

Le solde de produits à recevoir est de 52 537.89€

##### La trésorerie

La trésorerie s'élève à un montant de 309 732.25 €, correspondant à :

- |   |              |
|---|--------------|
| • Solde du compte courant (Crédit Coopératif) | 227 503.40 € |
| • Solde du livret « A » (Crédit Coopératif)   | 82 189.86 €  |
| • Solde de la caisse                          | 38.99 €      |

## **Les postes du passif**

### **Les fonds propres**

La variation des fonds propres entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024 s'élève à + 58 369.78 €, correspondant à :

- |                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| • Résultat 2024 non affecté | +58 369.78 € |
|-----------------------------|--------------|

### **Les fonds dédiés**

- Le fond dédié pour investissement pour l'équipe mobile a été repris pour 7 330.00 €.
- Un fond dédié pour la formation a été utilisé pour un montant de 1 270.00 €.
- Un fond dédié pour fonctionnement a été provisionné suite au versement de l'ARS pour 27 156.00 €
- Un fond dédié pour fonctionnement a été provisionné suite au versement de la région pour 5 555.00 €

### **Les dettes**

Les dettes fournisseurs représentent un montant de 90 024.00 €.

Les dettes fournisseurs immobilisations représentent un montant de 0.00 €.

Les factures non parvenues au jour de la clôture de l'exercice sont de 3 783.44 €.

### **Les autres dettes fiscales et sociales**

Les dettes fiscales et sociales représentent 32 400.83€ dont 15 448.72€ de provision pour congés payés.

## **Le compte de résultat**

### **Les charges**

Le montant total est de 998 244.64€.

Les achats et charges représentent 95,04 % du total des charges.

Les dotations aux amortissements et provisions en fonds dédiés représentent 4.96 %.

### **Les produits**

Ils s'élèvent à 1 056 614.42€.

Les produits d'exploitation représentent 98,96% du total des produits,

Dont :

Reprise des fonds dédiés : 0,81%

Produits financiers : 0,23 %

## En conclusion

**Les faits marquants de l'année 2024 sont :**

### Ressources humaines

- Départ d'un professionnel en novembre  
Il était accueillant sur l'équipe mobile à mi-temps, et coordinateur des Promeneurs du Net sur son autre mi-temps.
- Arrêts maladie  
L'équipe d'Orléans a connu trois arrêts malades significatifs :  
Deux mois en septembre et octobre pour le professionnel pré-cité (accueillant et coordinateur Promeneurs du Net)  
Trois mois et demi entre fin janvier et mi-juin pour une accueillante à 0,4 etp  
Deux mois en septembre et octobre pour une dernière accueillante à 0,78 etp
- Augmentation du temps de travail en septembre, de deux professionnelles mises à disposition :  
1 accueillante d'Orléans est passée de 0,45 à 0,70 etp  
1 accueillante de Montargis est passée de 0,457 à 0,878 etp
- Recrutements  
Septembre : 3 accueillantes sur 2,71 etp à Orléans  
Octobre : 1 accueillant sur 0,5 etp à Montargis  
Novembre : le même professionnel sur 0,5 etp de coordination des Promeneurs du Net
- Augmentations conventionnelles de salaires  
Plusieurs professionnelles ont changé d'échelon, d'autres ont bénéficié de l'extension du Segur. Le montant total des écarts de charges de salaires entre 2023 et 2024 pour ces personnels s'élève à environ 12 200€ (non compris les provisions de congés payés)

### Locaux

- Augmentations des loyers et des charges locatives de nos deux lieux d'accueil  
Ces augmentations se montent à environ 5 900€ en comparaison à 2023.

### Constitution d'une trésorerie

- La CAF 45 nous verse une aide de 10 000€ pour notre réserve de trésorerie

**Je vous présente la résolution suivante, que nous soumettons à votre vote :**

- Affecter le résultat de 58 369.78 € ainsi :
- 38 369.78€ en réserve de compensation du déficit
  - 20 000€ en réserve de trésorerie

Avec mes remerciements,

La Présidente,  
Claire BOTTE

